

Envoyé en préfecture le 10/06/2022

Reçu en préfecture le 10/06/2022

Affiché le



ID : 011-200035855-20220608-2022_082-DE

2022-082

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 8 juin 2022 à 18 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Attribution de
subventions

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Nicole MARTIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS MOYER, Nicole CATHALA-LEGEVAQUES, Marie-Paule CAU, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Préscillia GRANIER, Bernard GRIMAUD, Philippe GUIRAUD, Gérard LAMARQUE, Didier MAERTEN, Thierry MALLEVILLE, Gérard MONDRAGON, Charles PAULY, Jacques PENNAVAIRE, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY, Jérôme SENAL, Sylvain VALADE, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
02 juin 2022

Formant la majorité des membres en exercice.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Pascal ASSEMAT par Sylvain VALADE, Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Bernard PECH par Jacques PENNAVAIRE.

PAR PUBLICATION
LE

Procuration(s) : Patrick MAUGARD à Philippe GREFFIER, Karole CAFFIER à Gérard MONDRAGON, Hélène GIRAL à Denis BOUILLEUX, Pierre MONOD à Isabelle SIAU, Martine PUEBLA à Danielle FABRE, Monique VIDAL à Guy BONDOUY.

PAR DELEGATION
LE

Excusé(s) : Nathalie NACCACHE, Nadine ROSTOLL, Robert BATIGNE, Alain BOUSQUET, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Evelyne GUILHEM, Frédéric JEANJEAN, Cédric MALRIEU, Benoit MERLIN, Hubert NAUDINAT, Thierry ROSSICH, Régine SURRE, Gilles TERRISSON.

Signature

Absents : Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM, Dominique DUBLOIS, Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC, Bruno POMART, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Prescillia GRANIER.

Envoyé en préfecture le 10/06/2022

Reçu en préfecture le 10/06/2022

Affiché le

ID : 011-200035855-20220608-2022_082-DE



2022-082

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a été destinataire des demandes de subventions ci-après :

Organisme demandeur	Montant demandé
Amicale des Sapeurs Pompiers de Salles sur l'Hers	1 500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Castelnaudary	2 000,00 €
Amicale des jeunes Sapeurs Pompiers	1 500,00 €
Association Energies de la Piège Maison France Service hors Castelnaudary	5 000,00 €
Amicale des retraités de la mairie de Castelnaudary et de la CCCLA	500,00 €
Piano à Castelnaudary	1 000,00 €
La Laouseto des Mas	1 200,00 €
Union Musicale Les Sans Souci	2 800,00 €
Aéroclub Jean Doudiès	2 650,00 €
Maison Médicale de Garde	6 226,66 €
Conseil Départemental de l'Accès au Droit	2 000,00 €
De Ferme en Ferme Razès	500,00 €
Comité d'organisation de la fête du Cassoulet	7 000,00 €
Les Mounjettes Villageoises	1 000,00 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

DECIDE après examen de l'éligibilité de ces demandes en Bureau communautaire et sur proposition de la Conférence des Maires le 1^{er} juin 2022, d'attribuer les subventions ci-après :

Organismes	Montant de la subvention attribué
Amicale des Sapeurs Pompiers de Salles sur l'Hers	1 500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Castelnaudary	2 000,00 €
Amicale des jeunes Sapeurs Pompiers	1 500,00 €
Association Energies de la Piège Maison France Service hors Castelnaudary	5 000,00 €
Amicale des retraités de la mairie de Castelnaudary et de la CCCLA	500,00 €
Piano à Castelnaudary	1 000,00 €
La Laouseto des Mas	1 200,00 €
Union Musicale Les Sans Souci	2 800,00 €
Aéroclub Jean Doudiès	2 650,00 €
Maison Médicale de Garde	6 226,66 €
Conseil Départemental de l'Accès au Droit	2 000,00 €
De Ferme en Ferme Razès	500,00 €
Comité d'organisation de la fête du Cassoulet	7 000,00 €
Les Mounjettes Villageoises	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 10/06/2022

Reçu en préfecture le 10/06/2022

Affiché le



ID : 011-200035855-20220608-2022_082-DE

2022-082

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 08 juin 2022

Le Président,

Philippe GREFFIER

